



Scénario : Hors de la course

Taille du groupe : 4-15

Ce scénario peut contenir des propos explicites et des références à des situations préjudiciables, ce qui pourrait déclencher une réaction émotionnelle chez certaines personnes. Si vous avez besoin de soutien, des services sont offerts par le biais du [Programme d'aide aux membres des Forces canadiennes \(PAMFC\)](#) et du [Programme d'aide aux employés \(PAE\)](#).

« Major Lafrance, asseyez-vous », dit le lieutenant-colonel (LCol) Aja Sachar, commandant adjoint de la section.

« Merci, Lieutenant-Colonel. Ces bilans concernant les rapports d'évaluation du rendement (RER) m'ont toujours mis mal à l'aise », répond le major (Maj) Emil Lafrance. Les deux hommes, officiers de la logistique, servent dans un dépôt régional de soutien du matériel. « Comment ça va, Emil? » demande le Lcol Sachar. « Les choses s'arrangent. Comme vous savez, ma conjointe était militaire et a été tuée en service il y a deux ans. Bien que je sois encore en train de m'adapter à la vie de chef de famille monoparentale, j'ai travaillé très fort cette année, malgré mes difficultés personnelles. Je crois vraiment que mon dévouement et mes efforts cette année ont porté fruits. Je suis particulièrement fier que mon équipe ait reçu la mention élogieuse du commandant pour la mise sur pied du nouveau système. On a terminé avant la date prévue, ce qui représente des économies appréciables pour l'État. »

« Oui, vous pouvez en être fier. Le commandant en a même parlé lors de sa réunion », répond le LCol Sachar. « Lisez votre RER et on en discutera ensuite. » Le Maj Lafrance parcourt son RER et constate que les notes ne sont pas meilleures que celles de l'année précédente. Bien que les commentaires soient très positifs, les notes sont insuffisantes pour faire de lui un candidat à la promotion. Une autre année de travail acharnée et de dévouement qui n'a servi à rien, pense-t-il.

« Lieutenant-Colonel, je ne comprends pas. Je n'ai jamais travaillé aussi dur. J'ai suivi des cours. Je suis un bon chef. J'ai des compétences exceptionnelles. Je suis en excellente forme physique. Mais il semble que je ne mérite pas encore un RER donnant droit à une promotion. Que dois-je faire de plus? », demande le Maj Lafrance.

« Emil, ce n'est pas à cause de vos compétences », dit le Lcol Sachar. « Vous êtes l'un des meilleurs officiers de la logistique que je connaisse. Malheureusement, vous avez refusé deux déploiements au cours des dernières années en raison de votre situation familiale. C'est ce qui nous fait dire que vous ne remplissez pas totalement vos obligations à titre de militaire des Forces armées canadiennes. »

« Et que, de toute évidence, je ne suis pas apte à être promu », réplique le Maj Lafrance. « Les Forces armées canadiennes n'ont-elles pas une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de discrimination? Ne suis-je pas victime de discrimination parce que je suis un chef de famille monoparentale et que je dois m'occuper de trois jeunes enfants de moins de 6 ans? Je peux prendre des arrangements sur le plan familial pour des absences temporaires, mais je ne peux pas laisser mes enfants pendant six mois ou plus. En plus, j'ai déjà participé à un déploiement en tant qu'officier subalterne. »

Catégories

Principes :	Respecter la dignité de toute personne, obéir à l'autorité légale et l'appuyer
Valeurs :	Intendance des ressources
Thèmes culturels:	Service, leadership
Types d'inconduite :	Discrimination
Thèmes ACS Plus :	Situation familiale, état civil
Public :	Forces armées canadiennes

Guide de facilitation

Objectifs d'apprentissage :

- Discuter des principes éthiques « servir le Canada avant soi-même » et « obéir à l'autorité légale et l'appuyer » dans le cadre de ce scénario.
- Discuter de la discrimination et des préjugés dans le cadre de ce scénario.

Questions de facilitation :

1. Quel est le problème dans ce scénario?
 - Discussion ouverte.
 - Le problème dans ce scénario est lié à la discrimination possible à l'encontre d'un membre des Forces armées canadiennes en raison de sa situation familiale.
2. Quelles considérations sont en jeu en ce qui concerne l'éthique de la Défense et l'éthos des FAC?
 - Discussion ouverte.
 - Servir le Canada avant soi-même – Le Maj Lafrance a vécu une tragédie personnelle importante (perte de sa conjointe) et est un chef de famille monoparentale avec de jeunes enfants. Il s'agit assurément d'une situation difficile à laquelle est associée une responsabilité personnelle importante. Un traitement éthique consisterait à reconnaître l'importance de son rôle en tant que chef de famille monoparentale et de veiller à ce que les politiques et décisions militaires ne lui imposent pas un fardeau indu.
 - Obéir à l'autorité légale et l'appuyer – Le refus ou l'incapacité du Maj Lafrance à participer à un déploiement peut être perçu comme un non-respect de son devoir au sein des FAC. Or, dans ce scénario, il apparaît que l'interprétation par le Lcol Sachar des politiques de déploiement et des critères de promotion peut être considérée comme discriminatoire, car elle ne tient pas compte des circonstances personnelles telles que la situation familiale.
 - Intendance des ressources – Explorer cette valeur par rapport à l'utilisation efficace des ressources humaines et au potentiel de perfectionnement et de promotion, même si cela suppose de mettre en place des mesures d'adaptation temporaires pour les personnes qui en ont besoin.
 - Tenir compte du fait que les FAC ne tolèrent aucune discrimination.
3. Dans quelle mesure les considérations familiales doivent-elles être prioritaires par rapport à l'efficacité opérationnelle et aux déploiements? Discussion ouverte.
 - Point de discussion : Discuter de la mission principale de l'armée et de l'équilibre entre cette mission, la vie de famille et les priorités personnelles.
 - Il s'agit d'un scénario complexe. Bien que la situation familiale de ce militaire rende les déploiements difficiles, celui-ci doit être conscient des exigences relatives à l'universalité du service des membres des FAC, qui incluent d'être apte au déploiement (DOAD 5023-1, 2.4). Bien que tous les militaires ayant des enfants doivent avoir un plan de garde familiale en place (réf. : DOAD 5044-1, 5), il peut quand même être difficile pour une personne qui est chef de famille monoparentale de participer à un déploiement pendant une période de service complète. Toute difficulté anticipée doit être discutée avec la chaîne de commandement.
 - Bien que les affectations à des opérations permettent souvent d'obtenir des points supplémentaires auprès des conseils de promotion au mérite, elles ne doivent pas affecter les évaluations, dans le cadre du RER, des réalisations des militaires au cours de la dernière année ou des compétences en matière de leadership dont ils ont fait preuve.
4. Quelles mesures le Maj Lafrance pourrait-il prendre?
 - Option 1 : S'adresser à la chaîne de commandement. Le Maj Lafrance pourrait demander à rencontrer ses supérieurs afin d'obtenir des conseils et des solutions possibles. Ce serait l'occasion pour lui d'expliquer ses responsabilités familiales et les défis auxquels il est confronté, de faire appel à la compréhension de ses supérieurs et de discuter des mesures d'adaptation possibles.
 - Option 2 : Amorcer un processus de règlement des différends. Les processus de médiation ou de règlement des différends au sein de l'armée peuvent être une option pour trouver un compromis ou une solution.
 - Option 3 : Explorer les options en matière de garde familiale (p. ex. auprès de membres de la famille, de parents, d'amis proches). Il se peut que cela ne soit pas possible pour de nombreuses raisons qui ne sont pas du ressort du militaire.